

Questions orales

[Traduction]

Je voudrais lui poser une question. Le refus du président Reagan de placer le programme de la guerre des étoiles sur la table des négociations constitue un obstacle important au progrès des négociations sur le désarmement en cours à Genève. L'ambassadeur du Canada en matière de désarmement, Doug Roche, a affirmé hier aux membres d'un comité de la Chambre que le gouvernement avait toujours pris pour position qu'il fallait aborder la question de la guerre des étoiles à la table des négociations. Le premier ministre pourrait-il confirmer que telle a toujours été la position de son gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député serait peut-être plus au courant de ces événements s'il passait plus de temps à la Chambre. Il saurait que cette question a non seulement déjà été soulevée mais qu'on y a répondu. Il saurait également que lorsque les entretiens de Genève ont débuté entre M. Gromyko, alors ministre soviétique des Affaires étrangères, et M. Shultz, la question de la guerre des étoiles figurait à l'ordre du jour. Elle y figure toujours d'ailleurs.

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Hier, l'ambassadeur du désarmement a affirmé que c'était la position du gouvernement que la Guerre des étoiles devait être déposée sur la table des négociations et être un élément de négociations. Est-ce que c'est la position du gouvernement, oui ou non?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la position du gouvernement canadien est à l'effet que la question de l'espace doit être sur la table des négociations. C'était la position du gouvernement canadien quand la Conférence de Genève a été convoquée, et c'était la position hier, quand l'ambassadeur pour le désarmement a parlé sur la position aujourd'hui.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LA VENTE DE THON EN CONSERVE—ON DEMANDE LE RENVOI DE LA QUESTION À UN COMITÉ

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. L'histoire du thon devient de jour en jour plus étrange. Vu que nous apprenons petit à petit qui était en cause et qui savait quoi, le premier ministre ne pense-t-il pas maintenant que, dans l'intérêt du public, ce serait une bonne idée de charger un comité du Parlement d'examiner toute cette question pour que les Canadiens sachent au juste ce qui s'est passé?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, pendant une semaine, j'ai fait ce qu'un premier ministre doit faire et je me suis levé à la Chambre des communes pour répondre de façon complète et exacte à toutes les questions qui m'ont été posées, y compris certaines qui, comme mon honorable ami en conviendra sans doute, étaient indignes de la Chambre.

M. Deans: Ce n'étaient pas les miennes.

M. Mulroney: Le premier ministre et tout ministre de la Couronne ont le devoir de donner des réponses complètes aux questions qui leur sont posées. C'est exactement ce que j'ai fait. A mon avis, nous ne pouvons rien faire de plus qui soit utile.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Il reconnaît certainement que, peu importe ce qu'il croit être la vérité, bien des gens ont fait des déclarations contradictoires. Dans l'intérêt du public, il importe que nous puissions entendre les réponses de ces personnes aux questions des députés. Le premier ministre ne reconnaît-il pas que cette question ne touche pas seulement les conservateurs? C'est une question d'intérêt public qui devrait être examinée par un organisme public, en l'occurrence un comité parlementaire.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami a posé la même question, mais je reconnais que le niveau de décibels n'était pas le même. La question n'a pas changé. Ce qui importe, c'est que le premier ministre et ses collègues aient répondu pleinement aux questions posées par les députés à la Chambre. Je suis même allé plus loin en disant que si un député possédait des renseignements qui contredisent le moins nos affirmations, il n'avait qu'à les produire et à en accepter les conséquences. C'est ainsi que le régime parlementaire doit fonctionner et c'est ainsi que nous voulons qu'il fonctionne.

Des voix: Bravo!

● (1425)

LES RENSEIGNEMENTS CONNUS DES FONCTIONNAIRES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Si vous me permettez de changer le niveau de décibels de ma question, monsieur le Président, je signalerai que les faits sont très clairs. Certains employés du ministère des Pêches et des Océans possèdent des renseignements qui se rapportent directement à ce qui s'est passé avant que le gouvernement décide de retirer le thon des supermarchés. Ces employés n'ont pas pu répondre aux questions...

M. le Président: A l'ordre! C'est une troisième question.